Accueil scolaire et périscolaire des enfants des personnes indispensables à la gestion de la crise sanitaire

La mise en œuvre du service exceptionnel d'accueil pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire aura lieu sur le groupe scolaire Paradis les 6, 8 et 9 avril.

Cet accueil est assuré par des personnels volontaires du ministère de l'éducation nationale, avec l'appui d'atsem pour les enfants de maternelle.
L'étude est annulée sur cette période, cependant l'accueil périscolaire sera maintenu aux heures habituelles, ainsi que la restauration scolaire.

Nous attendons les consignes et circulaires précises du Gouvernement et de l'Education Nationale sur la liste des personnels et le nombre d'enfants concernés pour pouvoir organiser également leur accueil sur le site de restauration et en centre de loisirs.

